

SCINTIGRAPHIE CARDIAQUE DE REPOS



Informations

Déroulement de l'examen

Radioprotection et gestion des déchets



Médecine
nucléaire



■ Qu'est ce qu'une scintigraphie cardiaque ?

C'est un examen d'imagerie qui permet d'étudier la perfusion du muscle cardiaque au repos pour comparaison avec les résultats de l'examen que vous avez déjà réalisé après un effort ou son équivalent. Cet examen est indolore mais nécessite une injection intra veineuse

■ **Y a t-il une préparation particulière pour cet examen ?** Non. Vous pouvez manger et boire comme d'habitude. Vous pouvez également prendre votre traitement habituel.

■ Qui peut bénéficier d'une scintigraphie cardiaque ?

Tout le monde, du nourrisson à la personne âgée à l'exception des femmes enceintes.

Si vous êtes enceinte ou si vous avez un retard de règles, vous devez le signaler au personnel.

Si vous allaitez, signalez-le également.



■ Informations complémentaires

Comme dans tous les établissements de soins, l'accès du service est déconseillé aux enfants qui ne bénéficient pas de l'examen, il en est de même pour les femmes enceintes.



Pour des raisons de radioprotection, les accompagnants ne pourront pas vous suivre lors de votre prise en charge.

Le personnel de médecine nucléaire est à votre entière disposition pour tout complément d'information.

Déroulement de l'examen



■ **Durée** : prévoir 2 heures.



■ **Injection** :

L'examen débute par la pose d'un cathéter dans une veine du bras pour faciliter l'injection.

L'injection du produit radioactif est totalement indolore et sans effet secondaire (pas d'allergie, pas de somnolence...).



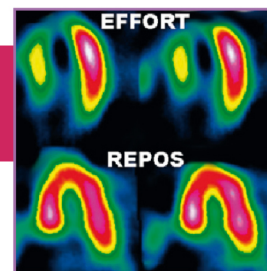
■ **Attente** : Durée de 30 minutes

Une collation vous sera donnée afin d'assurer une vidange de la vésicule biliaire et permettre une fixation optimale sur le muscle cardiaque.



■ **Clichés** :

Après avoir retiré bijoux, objets métalliques et mouchoirs, vous serez allongé **à plat ventre** les bras levés, sur la table d'examen sous surveillance ECG. L'appareil qui prend les clichés s'appelle une caméra scintigraphique. Elle va être positionnée très près de votre corps, sans vous toucher, afin d'obtenir des images de qualité. Durant la scintigraphie, vous devez rester immobile. La durée des clichés est de **15 minutes**. Si nécessaire une deuxième acquisition pourra être réalisée, dans la demi-heure qui suit.



■ **Que deviennent les images ?**

Le compte-rendu et les clichés seront directement adressés à votre médecin prescripteur dans les plus brefs délais. Selon les résultats de l'examen et si besoin, votre cardiologue pourra vous prescrire un traitement adapté ou vous proposer la réalisation d'examens complémentaires plus spécialisés (coronarographie...).

■ **Peut-on reprendre une activité normale après l'examen ?**

Vous pouvez reprendre toutes vos activités (conduire, travailler, sport...)

■ **Quelles précautions prendre après l'examen ?**

Dans la demi-journée qui suit l'examen, il est conseillé d'éviter le contact proche et prolongé (> 30 min) avec les jeunes enfants et les femmes enceintes.



■ **Pendant 24 heures**, après cet examen, il est recommandé de bien boire, pour éliminer plus vite le produit radioactif.



■ **Dans les jours qui suivent**, si vous devez être hospitalisé, signalez au service d'hospitalisation que vous avez eu un examen scintigraphique.



■ **Si vous allaitez**, vous devez tirer le lait et le jeter pendant les **24 heures** qui suivent l'examen.



Exemple d'installation
sous caméra scintigraphique

A la demande, la notice d'information du produit qui vous a été administré est consultable à l'accueil du service ou sur internet à l'adresse :

www.anism.fr

Radioprotection et gestion des déchets



■ La radioprotection

La dose de rayonnements ionisants délivrée à l'occasion de cet examen est du niveau des faibles doses et correspond approximativement à la moitié de celle d'un scanner abdominal.



■ Hygiène et déchets

Après la sortie du service, les urines et les selles sont rejetées normalement dans les toilettes. Des consignes d'hygiène sont à respecter (uriner en position assise, tirer la chasse d'eau à deux reprises, essuyer toutes les projections éventuelles, se laver les mains) et ce pendant une durée de 2 jours.



Les protections hygiéniques, sondes urinaires... doivent être manipulées avec des gants.

Les centres de traitement de déchets n'acceptant que les déchets exempts de radioactivité, il est recommandé de collecter, dans un sac poubelle dédié, les éventuels déchets solides (gamitures, couches...) **durant 1 jour** et de les conserver **2 jours supplémentaires** (pour décroissance) dans un local approprié (peu fréquenté). Ces déchets sont alors considérés comme assimilables à des déchets ménagers et traités comme tels.



Durant les 24h après l'examen, **le linge souillé** (par de l'urine, du sang, des matières et d'autres liquides biologiques) doit être lavé séparément.

(d'après la Fiche radioprotection INRS-2006 – ED 4242)

Médecine nucléaire

Responsable du service : Pr J. MONTEIL
1^{ER} sous sol - Ascenseur B - 05 55 05 61 93

Centre hospitalier universitaire de Limoges

2, avenue Martin Luther King - 87042 Limoges cedex

Tél. : 05 55 05 55 55

www.chu-limoges.fr